

KOLBSHEIM



Les fêtes sont désormais vraiment derrière nous.

Début janvier, notre ouvrier communal Mickaël s'est en effet chargé de broyer les sapins amenés par les kolbsemer. Il a également décroché les décorations de Noël avec l'aide de nos deux adjoints, Claude et Patrick, qui n'ont pas hésité à prendre un peu de hauteur dans la nacelle louée pour l'occasion.

Et comme l'équipe du matin a été efficace dans le décrochage des guirlandes, Régis et Patrice (Kessouri, notre photographe) ont pu profiter de la nacelle dans l'après-midi pour faire de magnifiques photos aériennes du village. Vous pouvez les découvrir dans la galerie photos de Patrice sur notre site web.

Un autre sujet de ce mois de janvier dans le village est l'accès à la fibre. Plusieurs kolbsemer ont fait part sur les réseaux sociaux de leur agacement devant l'absence d'une vraie offre fibre à Kolbsheim. Au moment où on travaille plus que jamais en télétravail, on les comprend. Néanmoins sachez que le planning de déploiement ne dépend ni de la mairie ni de l'Eurométropole mais d'Orange. L'opérateur se doit en effet de raccorder les bâtiments de l'ancienne communauté de communes des Châteaux d'ici fin 2022.

A notre demande de renseignements, l'Eurométropole a répondu ne pas pouvoir nous donner plus de détails car "c'est l'opérateur qui fixe son planning et l'Eurométropole n'a aucune visibilité sur celui-ci". Ce sont donc pour l'instant les informations officielles dont nous disposons.

Un peu plus tard dans le mois, le 20 janvier, s'est déroulé le premier Conseil Municipal de l'année. A l'ordre du jour le plan vélo de l'Eurométropole, la mise en place d'une commission "étang de pêche" et quelques sujets plus administratifs (régularisations foncières, passage à une nouvelle norme financière, signature de conventions...). Le résumé des délibérations est disponible sur notre site.

Vous avez peut-être aussi remarqué que les services voiries de l'Eurométropole sont intervenus rue de Hangenbieten pour la préparation de la mise en place d'un passage piéton à l'entrée du village. L'objectif est de sécuriser le passage des piétons entre la rue des Alouettes et la rue Jacques Maritain.

Enfin, ça fait quelques semaines que nous n'en avons pas parlé ici, mais les travaux vont bon train sur le chantier de l'Ancienne Ecole. Le gros œuvre est désormais terminé, les travaux sur la façade sont en cours et les corps de métier se succèdent à l'intérieur. Une réunion de chantier a lieu tous les jeudis et nous suivons l'évolution de près. La bonne nouvelle c'est que pour l'instant l'avancement du chantier correspond au planning !

Annie Kessouri et la Commission Communication



MERCI JEREMY

Notre ouvrier communal a décidé de rejoindre une autre aventure professionnelle dans laquelle nous lui souhaitons une pleine réussite. Un recrutement est en cours pour le remplacer.



Petits rappels en cas de neige

Comme vous avez pu le constater, l'hiver est bien là.

Nous en profitons pour vous rappeler qu'en cas de neige, que vous soyez propriétaires ou locataires, vous êtes tenus de balayer le trottoir devant chez vous en le dégagant le plus possible. En cas de verglas, merci également d'épandre du sel ou du sable devant vos habitations. En cas de chute sur le trottoir, la responsabilité des propriétaires ou locataires principaux peut être engagée.

Enfin sachez qu'il est interdit de sortir la neige provenant d'une cour ou d'une descente de garage sur la voie publique.

Pour maintenir la circulation, le dispositif de viabilité hivernale mobilise quant à lui de nombreux agents communaux ainsi que des prestataires. Les chasse-neige dégagent et salent les rues en fonction de l'intensité de l'événement météorologique et du type de routes. Afin de faciliter le passage des engins de déblayage, merci de mettre vos voitures dans votre cour ou votre garage quand c'est possible.

Enfin, si vous devez prendre la voiture, adaptez votre conduite et votre itinéraire en privilégiant les voies traitées prioritairement. Pour les cyclistes n'oubliez pas de porter un gilet réfléchissant (obligatoire en dehors des agglomérations) et de vérifier l'éclairage de votre vélo.

Le chiffre du mois

1894

C'est l'année où Alphonse Kahn, un kolbsemer, a co-fondé les Galeries Lafayette avec Théopile Bader.

Listes électorales

Vous le savez certainement, 2022 sera une année d'élections, celles des présidentielles (10 et 24 avril) et des législatives (12 et 19 juin).

Vous pourrez procéder à votre inscription ou réinscription sur les listes électorales jusqu'au vendredi 4 mars 2022. Pour les nouveaux électeurs de 18 ans, si vous avez été "recensés" vous figurerez d'office sur les nouvelles listes électorales.

Sachez également que la loi "Engagement et proximité", entrée en vigueur le 1er janvier, permet de déterritorialiser les procurations. Un électeur peut désormais donner procuration à un électeur inscrit sur les listes électorales d'une autre commune.

Le plus simple pour mettre en place une procuration étant de passer par : www.maprocuration.gouv.fr

Pas envie d'attendre le blattel papier pour avoir les dernières infos du village ?



Toutes les infos sont en temps réel sur www.kolbsheim.fr.

Vous pouvez également recevoir par email notre newsletter du samedi avec les infos de la semaine, il suffit de nous envoyer votre email à accueil@kolbsheim.fr.

Ou alors, rendez-vous sur notre page facebook.

HELENE SUR FACEBOOK

Notre épicerie a désormais sa page Facebook. N'hésitez pas à la suivre pour être tenu au courant de tous les beaux produits qu'elle propose chaque semaine.

=> Label Hélène - Kolbsheim

BOUCHER ITINERANT

David, un boucher d'Illkirch sera présent le jeudi de 14H à 18H sur le parking de la salle socioculturelle à partir du 3 février.

DON DU SANG LUNDI 14/02

En ce jour de Saint-Valentin vous pourrez donner votre sang à la salle socioculturelle dès 17h. L'association des donateurs du sang en profitera pour vous concocter une soirée un peu spéciale. Pour l'occasion le dessert sera offert par les pâtisseries Christophe Felder et Camille Lesecq de Mutzig.

LA PHOTO DU MOIS

Cette photo prise rue de Hangenbieten a connu un gros succès sur notre page Facebook. Nous la partageons donc aussi ici pour vous faire profiter de ce superbe levé de soleil kolbsheimois.

